

Objectifs du stage métier

Le stage en milieu professionnel permet au futur technicien supérieur de prendre la mesure des réalités techniques et économiques de l'entreprise et de construire et développer des compétences dans un contexte industriel réel.

Au cours de ce stage l'étudiant est conduit à appréhender le fonctionnement de l'entreprise au travers de ses produits, ses marchés, ses équipements, son organisation du travail, ses ressources humaines... C'est aussi pour lui l'occasion d'observer la vie sociale de cette entreprise (relations humaines, horaires, règles de sécurité, etc.).

Contexte professionnel

Les fonctions occupées par le stagiaire correspondent à la catégorie **Technicien Supérieur**.

Le stagiaire pourra participer aux activités du bureau d'études, du bureau des méthodes et de la fabrication dans une **entreprise de la filière mécanique**. Il devra être présent en atelier en phases de préparation, réalisation, montage, diagnostic, qualification, ...

Dans ce cadre, il est conduit à appréhender le fonctionnement général de l'entreprise et plus particulièrement le **travail en atelier**. Les activités menées contribuent à l'approfondissement des connaissances et à l'acquisition de compétences dont les principales sont :

- définir et organiser les environnements de travail,
- lancer et suivre une réalisation,
- appliquer un plan qualité, un plan sécurité,
- qualifier des moyens de réalisation en mode production,
- réaliser, mettre au point et qualifier tout ou partie d'un ensemble unitaire,
- formuler, transmettre des informations, communiquer sous forme écrite et orale y compris en langue anglaise.

Compétences attendues

Au minimum **deux compétences**, choisies dans la liste ci-dessous, seront retenues :

A1-T3 : Collaborer à la conception des produits.

A1-T4 : Fournir les éléments techniques permettant d'établir le devis estimatif et les argumenter.

A1-T5 : Élaborer le dossier contractuel de réalisation destiné au client.

A2-T6 : Élaborer le dossier d'industrialisation.

A3-T1 : Tester le processus.

A3-T3 : Proposer des améliorations du processus en termes de coûts, qualité et délais.

A4-T1 : Organiser le secteur de production et son environnement.

A4-T2 : Définir les besoins humains et matériels.

A4-T3 : Garantir la mise en œuvre.

A4-T4 : Participer à l'amélioration continue de l'environnement de production.

A4-T5 : S'assurer de l'application du plan sécurité (QHSE) et des certifications de l'entreprise.

A4-T6 : Communiquer et rendre compte des activités en français et en anglais.

A4-T7 : Garantir l'assemblage, participer à la mise au point d'un ensemble mécanique unitaire et effectuer les corrections avant livraison.